



Forum pour la Promotion
de l'Éducation à l'Environnement
en Milieu Scolaire

**TENU À PORT-AU-PRINCE (HAÏTI)
LES 26 ET 27 OCTOBRE 2007**

**ORGANISÉ PAR LE GROUPE D'ACTION
FRANCOPHONE POUR L'ENVIRONNEMENT
(GAFE- HAÏTI)**

RAPPORT FINAL

Préparé par :

Marc Boutet, Ph.D.

Professeur agrégé

Faculté d'éducation

Université de Sherbrooke

Québec – Canada

Marc.Boutet@USherbrooke.ca

Présentation

Le forum pour la promotion de l'éducation à l'environnement (ERE) en milieu scolaire tenu à Port-au-Prince les 26 et 27 octobre 2007, à l'hôtel Montana de Pétionville, était le premier événement de ce genre en Haïti. Il visait avant tout à rassembler les principaux acteurs de l'ERE dans le pays pour leur permettre d'échanger sur leurs pratiques. Ce dialogue s'est déroulé également en présence de représentants du milieu scolaire puisque le fil conducteur des discussions était le défi de l'insertion de l'ERE dans les pratiques d'enseignement.

La conception et la mise œuvre du forum ont été assumées par le Groupe d'Action Francophone pour l'Environnement (GAFE), organisme non gouvernemental voué à l'amélioration des situations environnementales et de la qualité de vie des communautés locales. L'organisation a pu profiter de l'appui financier et logistique de la section Haïti de l'Unicef ainsi que du Ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle et du Ministère de l'environnement.

Pendant deux jours, plus d'une centaine de représentants et de représentantes de la société civile, du monde associatif, des groupes environnementaux, des organismes de coopération internationale, des ministères et du monde scolaire, ont réfléchi ensemble sur les enjeux et les moyens de la promotion de l'ERE en milieu scolaire. Les échanges collectifs de la première journée ont été soutenus par la présentation d'expériences haïtiennes réussies en matière d'éducation citoyenne. Quant à la deuxième journée, elle fut principalement consacrée à des travaux en ateliers qui ont permis aux participants de s'exprimer sur divers aspects de la thématique du forum ; la synthèse de ces discussions a conclu le forum et a permis de dégager des pistes de travail dont un comité a été chargé d'assurer le suivi.

Le présent rapport tente à la fois de rendre compte de la richesse des échanges ayant eu lieu pendant ces deux journées et d'en tirer des conclusions ainsi que des recommandations utiles. À cette fin, il décrit d'abord le déroulement du forum. Puis, il résume les débats et en fait une synthèse. Enfin, il dégage des recommandations pouvant favoriser l'atteinte des objectifs du forum au cours des prochaines années en Haïti. Diverses annexes complètent l'information permettant de retracer l'impact de cet événement important qui marquera certes l'évolution de l'ERE en Haïti.

1. DESCRIPTION DU DÉROULEMENT DU FORUM

1.1. Première journée : vendredi 26 octobre 2007

Les interventions officielles inaugurant le forum ont rapidement établi le climat général entourant l'événement : un sentiment d'urgence face à la détérioration générale de la situation environnementale en Haïti, la reconnaissance de l'importance de rejoindre tous les jeunes haïtiens par une éducation à l'environnement intégrée à l'école et le désir des trois institutions officiellement représentées – le Ministère de l'environnement, le Ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle et l'Unicef – de faciliter le travail des acteurs de terrain. Le président du GAFE, M. David Tilus, responsable de la tenue du forum, a d'abord souligné que l'événement devait être perçu comme le premier pas d'un engagement à long terme, de son organisme comme de toutes les organisations présentes, pour la résolution des problèmes environnementaux en Haïti et le développement de modes de vie soutenables pour les écosystèmes. Le représentant de l'UNICEF, M. Cezar Pazos, responsable de la section éducation, a lui aussi présenté le forum comme le commencement d'un travail à long terme misant sur une éducation de qualité pour changer les comportements des individus et des collectivités. Par la suite, le directeur général du Ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle, M. Pierre-Michel Laguerre, a tracé un portrait saisissant de certaines situations environnementales du pays, pour mieux mettre en lumière le rôle que le système scolaire doit jouer pour le développement d'une conscience citoyenne fondée non seulement sur l'acquisition de connaissances au sujet de l'environnement mais aussi sur une éducation aux valeurs et sur l'adoption de comportements plus responsables ; il a également tenu à rappeler ce qui se fait déjà en ce sens au sein de son ministère tout en accordant un appui ferme à la démarche initiée par le forum. Enfin, le ministre de l'Environnement, M. Jean Marie Claude Germain, a lui aussi exprimé l'appui de son ministère à cette démarche collective orientée vers les jeunes en formation, groupe qui a été moins rejoint jusqu'à maintenant au regard de la sauvegarde de l'environnement ; cette nouvelle campagne de civisme, comme il l'a qualifiée, devra s'appuyer sur des collaborations méthodiques, notamment entre son ministère et celui de l'éducation nationale.

Après ces présentations officielles, le professeur Marc Boutet de l'Université de Sherbrooke, responsable de l'animation du forum, a fourni aux participants un cadre commun pour réfléchir sur les enjeux de l'intégration de l'ERE en milieu scolaire. D'une part, il a proposé le

construit de *citoyenneté environnementale*, qu'il utilise dans ses propres travaux de recherche, comme visée principale de l'ERE. Cette citoyenneté se fonde sur cinq composantes reconnues essentielles, dans la littérature spécialisée, à un engagement pour l'environnement et le développement durable, à savoir: la sensibilité envers le milieu naturel, le sentiment de pouvoir-agir, les habiletés de participation démocratique, l'exercice d'une pensée critique et la capacité de mobiliser des connaissances pour l'action. Le développement de ces cinq composantes permettrait de redéfinir collectivement la relation entre les haïtiens et leur environnement. D'autre part, il a mis en lumière les exigences de l'intervention éducative en contexte scolaire de même que la complexité de l'enseignement en milieu scolaire. Les caractéristiques de la profession enseignante font en sorte que l'action des enseignants ne peut être entièrement prescrite de l'extérieur et, surtout, que les transformations de pratiques nécessaires pour y intégrer l'ERE ne sont pas faciles à induire. Un élément décisif pour y parvenir est la participation des enseignants eux-mêmes à l'élaboration de nouveaux dispositifs.

Le professeur Boutet a aussi présenté aux participants des informations relatives aux réseaux internationaux d'ERE, puis décrit trois d'entre eux existant au Québec : le réseau des Établissements verts Brundtland (EVB) de la Centrale des syndicats du Québec, le réseau des Centres de formation en entreprise et récupération (CFER) et le réseau de la Recherche action en résolution de problèmes communautaires (RARPC). Il a également décrit une démarche de résolution de problèmes environnementaux par des jeunes d'âge scolaire qui a été mise en œuvre en République de Guinée, démarche qui ouvre graduellement vers l'implantation d'une stratégie de formation de formateurs dans ce pays d'Afrique de l'Ouest, avec l'appui du réseau des ONG guinéennes pour la protection de l'environnement.

Après un premier échange collectif dont le contenu est résumé dans la section 2.1 du rapport, trois cas de réussite d'éducation citoyenne en Haïti ont été exposés par des personnes qui y ont été fortement engagées :

- Madame Guerda Prévilon de l'IDEJEN a d'abord présenté le *Projet d'éducation à la vie familiale en matière de population et de santé de la reproduction*, Ce programme, mis en œuvre au niveau national par le Ministère de l'éducation et de la formation professionnelle, est maintenant terminé. Il a rejoint près de mille enseignants dans neuf départements différents du pays ; ces enseignants ont été formés par les inspecteurs, eux-mêmes formés par les responsables du programme. Les clefs du succès de ce programme à

portée sociale importante semblent avoir été : l'intégration du contenu dans le curriculum de l'enseignement fondamental, l'approche multi sectorielle orientée vers l'action concrète, la diffusion d'un manuel et de matériel didactique pour soutenir les enseignants dans leur travail, et la formation d'agents multiplicateurs.

- Le *Programme d'éveil à l'agriculture et à l'environnement en milieu scolaire* qui a été réalisé à Gros Morne, a ensuite été présenté par l'ONG française Enfants sans frontières qui en est responsable. Sous le thème *L'arbre et l'enfant*, un groupe scolaire d'enfants de six ans, un groupe d'enfants de dix ans et un groupe de scouts et d'élèves en formation professionnelle ont travaillé concrètement à l'implantation d'une pépinière. L'approche pratique de ce programme est importante pour en atteindre les objectifs qui sont : articuler une thématique environnementale avec l'enseignement de matières scolaires plus traditionnelles, développer des habiletés d'observation, d'écoute et de collecte d'informations, savoir restituer les connaissances acquises par l'intermédiaire de diverses heuristiques et valoriser les savoir faire des agriculteurs.
- Enfin, le *Réseau d'enseignement professionnel et d'interventions écologiques (R.E.P.I.E.)*, dont les responsables sont M. Jean-Robert Julien et Mme Lucie Repper, a décrit les nombreuses activités d'ERE qu'il anime en milieu scolaire depuis 1994. De la conception de programmes jusqu'à la production de matériel, en passant par la formation des enseignants et l'accompagnement de projets dans les écoles, le R.E.P.I.E. a su développer une approche qui satisfait aux besoins et aux attentes des enseignants.

Même si, dans les trois cas présentés, des résultats intéressants ont été obtenus, chacun a dû faire face à un manque de ressources qui a rendu difficile, voire impossible, la poursuite des projets. Les participants au forum ont d'ailleurs souligné la qualité des interventions décrites en même temps que déploré le manque de continuité.

Les questions et commentaires exprimés tout au long de cette première journée ont touché à plusieurs aspects importants qui ont été approfondis au cours des ateliers de la deuxième journée du forum : la place des savoirs traditionnels en ERE, l'évaluation des actions éducatives entreprises, l'adaptation des manuels scolaires, les approches et démarches à privilégier en ERE, l'exemplarité des pratiques environnementales en milieu scolaire, les moyens de rejoindre, de mobiliser et de former les enseignants.

Optimisme ou pessimisme à la fin de cette première journée ? Le débat final qui portait sur la possibilité de mettre en place un réseau d'ERE en Haïti a révélé une détermination réaliste

chez la plupart des participants. Détermination à poursuivre et élargir les actions entreprises, en s'efforçant davantage de les mettre en complémentarité et de mieux les coordonner. Réalisme face aux défis de transformer les pratiques scolaires, de pérenniser les actions avec l'appui des institutions officielles et d'agir en solidarité autour d'une cible commune.

1.2. Deuxième journée : samedi 27 octobre 2007

Après avoir entendu un bref résumé de la première journée du forum, les participants, encore très nombreux en cette journée du samedi, se sont répartis entre quatre ateliers pour des discussions ayant pour buts de favoriser la prise de parole, de susciter des échanges de points de vue, d'identifier des consensus sur les divers enjeux de l'insertion de l'ERE en milieu scolaire et de cerner des problématiques au sujet desquelles le dialogue entre les participants devra être poursuivi au cours des prochains mois.

Chaque atelier portait sur un aspect spécifique, précisé en termes d'objectifs à atteindre et de questions à débattre, comme le démontre le tableau suivant.

Atelier 1 (animateur : M. Jean-Robert Julien)

Outils et méthodes appliqués à l'éducation à l'environnement en milieu scolaire

Objectifs

1. Décrire le type d'outils dont les enseignants ont besoin.
2. Décrire l'écart entre les méthodes scolaires habituelles et les méthodes de l'ERE (lien avec la vie réelle – résolution de problèmes réels – prise de décision – passage à l'action – utilisation des savoirs plutôt que mémorisation).

Questions

Q 1 : De quel **type d'outils** les enseignants ont-ils besoin et pourquoi ?

- *Manuels scolaires ?*
- *Fiches d'activités ?*
- *Scénarios d'enseignement-apprentissage prédéfinis ?*
- *Guides pour planifier eux-mêmes en fonction de leur contexte ?*
- *Guides pour mettre en œuvre des démarches de résolution de problèmes ? des démarches par projet ?*
- *Instruments d'évaluation ?*
- *Synthèses de connaissances sur les problèmes environnementaux ?*
- *Autres ?*

Q 2 : Y a-t-il un **écart** entre votre pratique d'enseignement habituelle (ou celle que vous observez) et les exigences de l'ERE ?

Q 3 : Croyez-vous possible de combler cet écart ?

Q 4 : Qu'est-ce qui est **déjà présent** dans votre pratique d'enseignement (ou celle que vous observez) qui serait utile pour faire de l'ERE à l'école ?

Atelier 2 (Animateur : M. Edgar Previlon) **Formation des enseignants et des animateurs**

Objectifs

1. Identifier les enjeux de la formation des enseignants des divers ordres d'enseignement en ERE.
2. Définir le rôle d'animateurs spécialisés en ERE.

Questions

Q 1 : *Que faudrait-il prévoir dans la **formation initiale** des futurs enseignants pour les rendre aptes à faire de l'ERE ?*

Q 2 : *De quelle formation ont besoin les enseignants du **fondamental** déjà en exercice pour intégrer l'ERE dans leur pratique ?*

Q 3 : *De quelle formation ont besoin les enseignants du **secondaire** déjà en exercice pour intégrer l'ERE dans leur pratique ?*

Q 4 : *Faudrait-il que des **animateurs spécialisés** en ERE soient engagés par les écoles pour intégrer l'ERE ? Quel serait leur rôle ?*

Atelier 3 **Thèmes d'un programme d'éducation à l'environnement en milieu scolaire** **(animatrice : Mme Lucie Repper)**

Objectifs

1. Identifier les problématiques environnementales prioritaires en Haïti.
2. Identifier les portes d'entrée pour l'insertion de l'ERE aux divers ordres d'enseignement en Haïti.

Questions

Q 1 : *Dans quel ordre (de 1 à 10) classeriez-vous les principales réalités environnementales haïtiennes ?*

Q 2 : *Parmi ces réalités, lesquelles devraient faire l'objet d'une ERE à l'école ?*

Q 3 : *Quelles sont les meilleures portes d'entrée pour l'intégration de l'ERE en milieu scolaire :*

- *les programmes scolaires ? lesquels ?*
- *les modes de vie à l'école au quotidien ?*
- *autres ?*

Atelier 4 **Modalités de mise en œuvre d'un programme** **d'éducation à l'environnement en milieu scolaire** **(animateur : M. Alphonse Bruno Mentor)**

Objectifs

1. Établir les rôles des divers acteurs du système scolaire pour la mise en œuvre d'un programme d'ERE en Haïti.
2. Définir des modalités d'accompagnement des enseignants dans la mise en œuvre d'un programme d'ERE.
3. Réfléchir aux enjeux financiers liés à la promotion de l'ERE en milieu scolaire.

Questions

Q1 : Quel est le rôle des acteurs suivants du système scolaire pour la mise en œuvre d'un programme d'ERE en Haïti :

- le Ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle ?*
- le Ministère de l'environnement ?*
- les directions départementales ?*
- les directions d'école ?*
- les enseignants ?*
- les conseillers pédagogiques ?*
- les parents ?*
- les syndicats ?*
- les ONG ?*

Q 2 : Qui devrait accompagner les enseignants dans la mise en œuvre ?

Q 3 : Comment cet accompagnement devrait-il se faire ?

Q 4 : Quels sont les enjeux financiers liés à la promotion de l'ERE en milieu scolaire ?

Q5 : Qui doit contribuer financièrement à la promotion de l'ERE en milieu scolaire ?

L'avant-midi a été consacré à ces ateliers. Dans l'après-midi, une restitution des discussions tenues a été faite par chaque animateur puis soumise aux échanges en grand groupe ; un compte-rendu détaillé des débats ayant eu cours dans chaque atelier est présenté dans la section 2.3 du rapport.

Le forum s'est conclu par une synthèse présentée par l'animateur (voir section 3 du rapport) et la nomination des membres d'un comité de suivi (voir annexe pour les coordonnées des membres). Des remerciements bien mérités pour la qualité de leur présence ont été adressés aux participants par les organisateurs.

2. RÉSUMÉ DES DÉBATS

2.1. En lien avec les cas présentés le vendredi.

Dans la discussion qui a suivi ces présentations, quatre questions ont été principalement débattues :

- *Quelle est la place des savoirs disciplinaires dans un domaine non-disciplinaire comme celui de l'ERE ?* En effet, les enjeux environnementaux, pour être posés et résolus, requièrent l'apport de plusieurs disciplines, de la chimie jusqu'à la sociologie. L'établissement d'un dialogue entre les disciplines, que ce soit au niveau des connaissances ou au niveau des méthodes, n'est pas habituel. Il est à inventer en quelque sorte. Il faut aussi faire place à d'autres types de savoirs, par exemple les savoirs traditionnels, qui sont à considérer à égalité avec les savoirs scientifiques homologués, lesquels peuvent et doivent faire l'objet d'un regard critique.
- *Que faut-il faire pour que les actions vécues dans le cadre de projets, scolaires ou autres, se transforment en actions pérennes ?* Toutes les possibilités de transformer les lieux de formation en lieux exemplaires du point de vue des comportements environnementaux doivent être exploitées pour que les jeunes transfèrent les apprentissages ponctuels en pratiques de vie quotidienne durables.
- *Comment évaluer l'impact des actions d'éducation ?* Peu de travaux ont été accomplis à ce sujet. Pourtant, il importe de savoir quelles stratégies, quelles interventions ont le plus d'impact sur les pratiques de vie quotidienne à moyen et à long terme.
- *Quel est le rôle des enseignants ?* Il est central. Les politiques nationales d'ERE, si intéressantes et articulées soient elles, ne sont qu'un cadre. C'est dans la classe et dans l'école, au quotidien, que les enseignants peuvent exercer les médiations et faire les adaptations nécessaires à l'apprentissage des élèves.

2.2. En lien avec la constitution d'un réseau

Les débats au sujet de la constitution d'un réseau d'ERE en Haïti ont été amorcés à partir de deux questions :

- *Qu'est-ce qu'un réseau pourrait apporter aux divers acteurs de l'ERE en Haïti?*
- *Comment fonctionnerait ce réseau ?*

Les principales réponses à la première question ont été les suivantes :

- Un réseau permettrait aux divers acteurs de l'ERE en Haïti de mieux se connaître ;
- Il favoriserait un partage des ressources et permettrait d'harmoniser les actions vers un même but;
- L'impact des actions individuelles s'en trouverait augmenté par le poids d'actions collectives concertées ;
- Les intervenants en ERE pourraient être ainsi mieux formés et développer leurs compétences
- Un réseau représenterait un groupe de pression sur le gouvernement qui pourrait ainsi être incité à instituer une norme à diffuser dans le réseau scolaire et à généraliser des expériences privées ;
- Une mise en réseau des écoles favoriserait une cohérence des démarches.

En réponse à la deuxième question, les participants ont d'abord souligné que la constitution d'un réseau exigeait un changement de mentalités et de comportements. Ils considèrent qu'un réseau durable doit naître d'une volonté émergente de la majorité des acteurs de l'ERE en Haïti et non d'une imposition quelconque. Il faut également s'appuyer sur la compréhension des réussites de nombreuses initiatives locales, vécues dans des contextes spécifiques, avant de généraliser des méthodes à un réseau. En ce sens, réaliser un inventaire des expériences positives des 10 directions départementales de l'éducation serait un premier pas significatif. L'idée d'un comité fédératif qui veillerait à la mise sur pied d'un réseau et qui en régulerait le fonctionnement semble partagée par une grande partie des intervenants. La possibilité de créer des sous-réseaux thématiques est également évoquée, sans être davantage discutée.

2.3. En lien avec le thème de chaque atelier

Un compte rendu a été préparé par chacun des animateurs.

2.3.1. *Atelier 1 : Outils et méthodes appliquées à l'éducation à l'environnement en milieu scolaire*

- Vu l'urgence, les participants, participantes voulaient chercher des solutions applicables le plus rapidement possible. D'un autre côté, ils et elles pensent qu'il faut prendre le temps nécessaire pour se préparer à utiliser les nouvelles méthodes proposées par l'ERE et pour réaliser des outils de qualité.
- Plusieurs des participants, participantes n'étaient pas enseignants ou responsables d'école, ils et elles n'interviennent pas non plus dans le cadre structurel des écoles, mais travaillent plutôt dans des activités parascolaires ou avec des groupes de jeunes scolarisés ou non. Ces intervenants, intervenantes éprouvent des difficultés à faire la différence entre le concept d'outil appliqué à l'éducation à l'environnement en milieu scolaire et la description d'une activité qu'ils et elles réalisent sur le terrain. La notion d'insertion de l'ERE en milieu scolaire a aussi posé un problème puisqu'ils et elles évoluent en dehors du milieu scolaire.

Question 1 :

De quels types d'outils les enseignants, enseignantes ont-ils besoin et pourquoi ?

Consensus

- a) Il faut un guide qui donnerait aux enseignants, enseignantes, la possibilité de planifier leurs activités d'ERE eux –mêmes, selon leurs besoins. Il faudrait un guide pour l'école pré -scolaire, un pour l'école primaire et un autre pour l'école secondaire.
- b) Les divers chapitres de ce guide pourraient inclure :
 - Des fiches d'activités
 - Des fiches pour réaliser des excursions écologiques (grandes et petites excursions)
 - Des scénarios pédagogiques
 - Des informations sur la méthode de résolution de problèmes et des activités pour l'appliquer.
 - Des informations sur la pédagogie par projet.
 - Des instruments d'évaluation.
- c) Étant donné l'urgence d'agir, il faudrait pouvoir tirer profit des expériences déjà en cours de réalisation par la FONEPH sur l'enseignement interactif par la radio pour les écoles situées en région éloignées. 8,000 élèves en profiteront à partir du 5 novembre 2007.
- d) Il faudrait élaborer un répertoire des expériences et des activités déjà réalisées dans le domaine de l'ERE pour les vulgariser au sein des écoles.
- e) La formation des enseignants, enseignantes en ERE est nécessaire si l'on veut intégrer l'ERE à l'école.

Points encore à débattre

- Le contenu des guides

- La structure du répertoire des expériences et activités déjà réalisées dans le domaine de l'ERE.
- Le contenu de la formation des enseignants, enseignantes en ERE.

Question 2 :

Y a-t-il un écart entre les pratiques d'enseignement et les exigences de l'ERE?

Consensus

- Oui il y a un écart entre nos pratiques d'enseignement et celles au sujet de laquelle nous venons d'être informés (l'ERE). L'école haïtienne dispense un enseignement théorique, non lié aux pratiques de la vie quotidienne des élèves. Selon le R.E.P.I.E., il y a aussi un grand écart entre les pratiques d'apprentissage en cours en Haïti et les pratiques d'apprentissage recommandées en ERE.

Question 3 :

Croyez-vous qu'il soit possible de combler cet écart ?

Consensus

Oui nous sommes confiants. Il est possible de combler cet écart :

- En liant les enseignements aux problèmes de la vie courante
- En organisant de conférences débats
- Avec la formation systématique en ERE des enseignants, enseignantes
- Avec l'organisation d'émissions éducatives à la radio
- Avec l'utilisation des médias pour diffuser les bonnes expériences réalisées sur le terrain par d'autres institutions
- Avec des guides pédagogiques permettant d'intégrer les thématiques de l'environnement.
- En motivant les enseignants, enseignantes à utiliser les guides d'enseignement déjà existants.

Points encore à débattre

- Comment passer de la théorie à la pratique ?
- Plusieurs guides ont été produits par le Ministère de l'Éducation Nationale, mais ces guides ne sont pas utilisés au niveau des écoles. Ces guides ne sont pas nécessairement trop théoriques, c'est plutôt un problème de volonté et de moyens inappropriés (du côté du ministère) qui empêchent leur utilisation par les enseignants, enseignantes.

Question 4 :

Qu'est-ce qui est déjà présent dans les pratiques d'enseignement et qui serait utile pour l'ERE?

Consensus

- Il existe déjà des pratiques positives en éducation à l'environnement. Il faudrait les renforcer.
- Il faudrait aussi introduire de nouvelles approches facilitant le travail des enseignants, enseignantes et autres intervenants, intervenantes.

Points encore à débattre

Il reste à approfondir tout cela : les pratiques positives existantes en éducation à l'environnement et les nouvelles approches pouvant faciliter le travail des enseignants, enseignantes et autres intervenants, intervenantes.

2.3.2. Atelier 2 : Formation des enseignants et des animateurs

Au départ, un constat a été fait que les enseignants œuvrant de la 7^e à la 9^e année fondamentale fonctionnent comme ceux du secondaire. C'est pourquoi les réflexions

engagées pour les enseignants du troisième cycle fondamental sont aussi valables pour ceux du secondaire. Il a donc été décidé de ne pas considérer la question 3 et de passer à la question 4, après l'examen de la deuxième question.

Question 1 :

Que faudrait-il prévoir dans la formation initiale des futurs enseignants pour les rendre aptes à faire de l'ERE ?

Les propositions s'articulent autour d'une préparation axée sur trois aspects :

- Une formation en contenu, privilégiant les sciences biologiques, les sciences expérimentales et les sciences sociales, avec toutefois une préférence marquée pour les sciences biologiques. Cette formation sera contextualisée autant que faire se peut et sera modulée en fonction du niveau d'enseignement auquel l'enseignant sera destiné ;
- Une formation en pédagogie, qui mettra l'accent sur le contact avec le réel et fera ainsi large place aux travaux pratiques, sorties de terrain, manipulations, le débat pour l'esprit critique ;
- Une éducation aux valeurs, visant le développement d'attitudes et de comportements favorables à l'environnement, de l'amour pour la nature.

La préparation initiale des futurs enseignants de l'ERE veillera également à favoriser le développement de capacités en motivation, sensibilisation, et l'appropriation des démarches pédagogiques reconnues compatibles avec l'ERE.

Questions 2 et 3 :

De quelle formation ont besoin les enseignants du fondamental et du secondaire déjà en exercice pour intégrer l'ERE dans leur pratique ?

Le meilleur moyen identifié pour les rendre aptes à faire de l'ERE ou à renforcer leurs capacités en ce domaine est d'organiser de la formation continue. La mise en œuvre de cette formation continue implique de tenir tous les trimestres sur trois à cinq jours des séminaires visant l'approche de thématiques liées à l'environnement, la maîtrise des outils et méthodes appliqués à l'environnement en milieu scolaire.

Un des objectifs que pourraient se fixer ces formations courtes en environnement est de former les enseignants à l'utilisation des stratégies et techniques pédagogiques appropriées pour l'ERE et à l'exploitation du matériel rendu disponible en environnement à l'échelle du fondamental et du secondaire, pour répondre au constat que malgré les efforts entrepris en matière de mise à disposition de matériel didactique en environnement, dans la majorité des cas, les formules d'enseignement et d'apprentissage n'ont pas changé. Une autre visée que pourraient poursuivre ces séances de formation continue est d'initier les enseignants à la démarche d'élaboration des supports didactiques pour l'enseignement en environnement.

Par ailleurs, dans ce registre, l'on peut noter que les propositions dans leur ensemble insistent sur l'importance de la motivation, l'idée étant que l'implication ou la mobilisation des enseignants dans le champ de l'ERE nécessite, outre des connaissances, de profondes convictions.

Enfin, le renforcement des capacités des enseignants du fondamental et du secondaire en exercice en ERE doit être abordé à l'échelle institutionnelle, et une des exigences de ce pilotage institutionnel est le soutien et l'implication de la direction des Ecoles qui doit apporter les moyens nécessaires et veiller à l'intégration de l'ERE dans les pratiques des enseignants.

Question 4 :

Faudrait-il que des animateurs spécialisés en ERE interviennent dans les écoles pour intégrer l'ERE ? Quel serait leur rôle ?

À considérer les propositions émises dans les différents sous-groupes de cet atelier, le rôle reconnu aux animateurs spécialisés d'ERE en est un d'avant-garde, de central, allant de conseiller auprès des directions des écoles pour une guidance en acquisition et/ou développement de matériel didactique, à une partition d'accompagnateur des enseignants, impliquant des interventions dans la formation, le suivi et l'évaluation de leurs prestations. L'idée de constitution d'une équipe d'animateurs spécialisés de haut niveau bâtie à partir des formateurs de toutes les régions s'est fait jour. Ce noyau dur d'animateurs spécialisés aurait un rôle prépondérant dans le déploiement d'actions à mener à l'échelle locale.

Un des points jugés importants dans les discussions de l'atelier 2, mais qui n'a pas été véritablement approfondi est celui des moyens. Diverses questions ont été soulevées à ce sujet : comment, par exemple, inciter les enseignants à intégrer l'ERE dans leurs pratiques? quels sont les coûts de l'introduction de l'ERE dans la pratique des enseignants ?

2.3.3. Atelier 3 : Thèmes d'un programme d'éducation à l'environnement en milieu scolaire

Question 1 :

Dans quel ordre (de 1 à 10) classeriez-vous les principales réalités environnementales haïtiennes ?

En donnant quelques explications pour clarifier la notion de thème en ERE et après une brève discussion, la 1^e question a été reformulée en créole en tenant compte des interrogations et commentaires des participants à l'atelier : *Qu'est-ce que les jeunes doivent apprendre à l'école pour être capable de mieux comprendre ce qui se passe dans leur environnement, pour développer un sentiment de responsabilité à l'égard de leur environnement, pour être capable et avoir envie d'agir ? Et l'énoncé des thèmes a aussi été élargi aux principales réalités environnementales haïtiennes : les phénomènes (ex. : la biodiversité), les enjeux(ex. : la gestion durables des ressources en eau) et les problèmes.*

Consensus : Énoncé de 11 thèmes

- Ressources naturelles (connaissances, bienfaits, interrelations)
- Gestion des ressources en général
- Les relations entre les composantes de l'environnement (entre les êtres vivants, entre les composantes non vivantes, entre les vivants et les non vivants)
- Les écosystèmes d'Haïti
- L'individu dans le contexte environnemental (ses besoins, sa place, ses relations avec l'environnement)
- L'environnement comme patrimoine (passé, présent et futur)
- Les problèmes environnementaux en général (ceux d'Haïti et ceux de la Planète)
- Citoyenneté et environnement, identité et sentiment d'appartenance
- L'environnement comme ressource économique (aspects techniques, opportunités de générer des revenus)
- Communauté et environnement (environnement socio – culturel)
- Rôles et responsabilités de l'État haïtien et des collectivités territoriales en rapport avec l'environnement, lois sur l'environnement.

Les participants et participantes reconnaissent toutefois que l'ordre logique, le classement de 1 à 10 des thèmes énoncés, dépend de la matière ou du niveau scolaire (préscolaire, primaire,

scolaire). Tous sont d'avis que l'éducation relative à l'environnement devrait débiter à l'école préscolaire.

Points encore à débiter

- L'énoncé des thèmes mérite d'être amélioré.
- L'ordre d'importance des thèmes, le classement de 1 à 10 des thèmes énoncés reste à faire.
- Il reste aussi à clarifier les sous-thèmes qui se rattachent aux thèmes énoncés.

Question 2 :

Parmi ces réalités, lesquelles devraient faire l'objet d'une ERE à l'école ?

Consensus

Avec la reformulation de la question 1 les participants ont déjà énoncé les thèmes les plus importants qui devraient faire l'objet d'une ERE à l'école.

Q 3 : Quelles sont les meilleures portes d'entrée pour l'intégration de l'ERE en milieu scolaire ?

Consensus

L'ERE devrait être intégrée dans :

1. Les programmes préscolaires et scolaires (primaire et secondaire)
2. Des manuels scolaires pour chaque classe
3. Toutes les matières enseignées
4. Un cours d'écologie ou sur l'environnement
5. Les activités parascolaires (visites d'exploration de l'environnement, célébration d'événements spéciaux, les groupes de protection de la nature des écoles, etc.)
6. Les modes de vie à l'école : Projet d'ERE pour l'école en entier
7. Des projets d'ERE pour les classes
8. La formation des enseignants, enseignantes, des directeurs, directrices et des inspecteurs, inspectrices en ERE
9. Les méthodes d'enseignement et les façons d'apprendre
10. Les associations de parents
11. Les réseaux d'écoles
12. Les médias
13. Les associations, syndicats, groupes religieux, etc.
14. Les activités sportives et culturelles de la communauté

Selon le R.E.P.I.E., l'ERE devrait aussi être intégrée à certaines disciplines du niveau universitaire.

Points encore à débiter

- L'institution d'un cours d'écologie ou sur l'environnement versus l'intégration transversale de l'ERE aux matières : pour certains, l'un exclut l'autre; pour d'autres, il faut les deux ou bien l'un des deux au choix pourvu que ce soit fait avec l'intégration de l'ERE.
- Il reste aussi à débiter la question de l'évaluation et des outils d'évaluation en classe, celle des activités d'ERE avec les élèves et celle de l'intégration de l'ERE par les enseignants, enseignantes, par les écoles, etc.

2.3.4. Atelier 4 : Modalités de mise en œuvre d'un programme d'éducation à l'environnement en milieu scolaire

L'une des premières remarques signalées, c'est que le système d'ERE ne requiert pas un montage institutionnel compliqué et que les acteurs clés en sont les directions d'écoles et les enseignants. La complicité des directeurs d'écoles est indispensable si l'on veut obtenir les résultats escomptés. De plus, toute mise en œuvre d'un système d'ERE en milieu scolaire doit viser à changer les conditions de vie des enseignants ainsi que l'encadrement des directions d'écoles, dans la recherche d'une meilleure qualité d'enseignement et une approche plus globale de l'environnement et de ses problèmes.

Q1 : Quel est le rôle des divers acteurs du système scolaire pour la mise en œuvre d'un programme d'ERE en Haïti ?

Le tableau suivant définit le rôle des divers acteurs devant impliquer dans le cadre de la mise en place d'un système d'ERE.

ACTEURS	IMPLICATIONS DIRECTES	INTERVENTIONS EN APPUI
1. Ministère de l'Éducation Nationale MENFP	-Élaboration cadre légal -Adaptation de curriculum -Élaboration programme de formation -Programme pédagogique	
2. Ministère de l'environnement	-Élaboration cadre légal	-Élaboration programme de formation -Éléments de contenu des programmes pédagogiques
3. Directions Départementales MENFP	-Mise en application des curricula -Formation enseignants -Suivi et application de programme	-Suivi application des programmes
4. Ministère Justice		-Appui élaboration cadre légal
5. Ministère Finances et Planification	-Intégration de la composante ERE dans le budget national	
6. ONG		-Participation à l'élaboration de cadre légal
7. Parlement	Validation cadre légal	
8. Parents		-Suivi programme ERE -Accompagnement
9. MARNDR		-Élaboration programme de formation -Élaboration éléments de contenu
10. Ministère Santé Publique		- Élaboration contenus curriculum
11. Ministère Commerce et Industrie		-Élaboration de curriculum

12. Syndicats Enseignants	-Participation à l'élaboration curriculum	-Élaboration cadre légal, programme de formation et pédagogique -Suivi et évaluation
13. Conseillers Pédagogique		-Inspection et contrôle
14. Collectivités Territoriales.	-Sensibilisation -Motivation -Suivi et évaluation	-Application des pratiques et méthodes
15. Directions d'écoles	-Initiation d'écoles en plein air -Application programme -Suivi et évaluation	
16. Élèves	-Application des enseignements (changement d'attitude)	

Q 2 : Qui devrait accompagner les enseignants dans la mise en œuvre ?

Les acteurs institutionnels clés sont le Ministère de l'environnement et le Ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle, appuyés par des réseaux d'écoles et par le secteur syndical. Les directions des écoles sont essentiellement les acteurs individuels les plus importants dans la mise en place d'un système d'ERE en Haïti. Il est plus facile pour les directions d'écoles de motiver des enseignants. De ce point de vue, elles doivent être leur principal accompagnateur, même si les moyens d'accompagnement peuvent impliquer d'autres intéressés du système d'ERE.

Q 3 : Comment cet accompagnement devrait-il se faire ?

Les actions nationales d'accompagnement devraient viser :

- La définition de politiques publiques d'ERE
- Le contrôle de la mise en place
- Une renumérotation adéquate qui prend en compte le coût de la vie à chaque période
- La formation initiale et continue
- Les ressources matérielles
- La création de comité d'action pro environnementale au sein des écoles
- Les visites guidées des sites naturels et historiques
- La mise en place des programmes de reboisement avec les élèves
- La motivation et la sensibilisation à travers les médias
- La mise en place d'un comité de suivi et d'évaluation
- Des facilités d'échanges
- L'accessibilité et la disponibilité des outils pédagogiques

Q 4 : Quels sont les enjeux financiers liés à la promotion de l'ERE en milieu scolaire ?

Les rubriques possibles à prendre en compte dans le cadre des coûts financiers éventuels à engager pour la promotion de l'ERE peuvent s'articuler autour des points suivants :

- Mobilisation et sensibilisation des acteurs
- Large couverture médiatique de façon continue
- Élaboration des programmes de formation pour les enseignants, les parents et les directeurs d'écoles
- Pourcentage du budget de la République

- Développement des matériels didactiques et outils devant mettre en éveil la conscience, la compréhension, la perspicacité et les compétences
- Plaidoyer
- Renforcement institutionnel
- Suivi et Evaluation (régulation)

Q5 : Qui doit contribuer financièrement à la promotion de l'ERE en milieu scolaire

Les sources de financement possible sont les suivantes :

1. Les contributions de la communauté locale

- Utiliser le mécénat d'entreprise pour financer l'ERE ;
- Dons, legs, etc.

2. Les contributions des directions d'écoles

Chercher une contribution annuelle des directions des écoles. Cette contribution peut prendre divers aspects. Il peut être l'engagement d'un directeur pour mettre en place l'ERE sans pour autant apporter un appui financier.

3. Les contributions du Trésor Public

- Solliciter des subventions de l'Etat, des organismes autonomes et d'autres organisations pour venir en aide aux actions qui concernent la mise en œuvre de l'ERE, etc. ;
- Discuter les actions avec l'Etat en vue d'assurer le financement adéquat des actions qui rencontrent ses préoccupations.

4. Les apports non remboursables de projet

Il peut s'agir des dons ou prêts de développement de l'aide extérieure.

- Monter des projets appropriés de façon détaillée qui vont dans le sens des actions stratégiques et les soumettre aux bailleurs de fonds, agences de coopération internationales, ONG nationales et/ou internationales.

5. Le crédit

- recourir aux crédits (interne ou externe) pour la mise en œuvre de l'ERE compte tenu de la vulnérabilité du pays dans le domaine de l'environnement et de l'importance de l'ERE à terme.

6. Le support de la diaspora haïtienne

Le support de la diaspora haïtienne peut constituer un élément clé dans la recherche de fonds pour les actions d'ERE. Les mécanismes à privilégier peuvent consister en une vaste campagne de sensibilisation tous azimuts, etc.

7. Imposition d'une taxe pour la gestion du système d'ERE ou pour l'environnement en général

- Envisager une taxe départementale à la rigueur dans la toute mesure du possible. Cette taxe peut être gérée par une structure départementale instituée à cet effet et qui finance les activités de l'ERE ;
- Créer une taxe à l'aéroport sur les entrées et les sorties des visiteurs.

8. Activités génératrices d'entrée de fonds

- Organiser des festivités avec des artistes haïtiens ou étrangers de renommée internationale, des marathons, etc. ;
- Instituer des manifestations annuelles qui favorisent des entrées ou levées de fonds ;
- Initier un système d'entrée payante pour les activités de sensibilisation.

3. SYNTHÈSE DES DÉBATS

La section précédente du rapport illustre la diversité et la richesse des débats soulevés par le forum. À la fin, un cadre pour faire la synthèse de toutes ces opinions et propositions a été présenté. Il se veut instrumental pour l'atteinte des objectifs poursuivis, d'une part en regroupant les actions déjà suggérées autour de deux **axes** principaux, ce qui devrait permettre de mieux les orchestrer, et d'autre part en fournissant aux participants deux importantes **pistes de réflexion** à poursuivre, afin de se rapprocher autant que possible du véritable enjeu de l'intégration de l'ERE, l'enjeu de la transformation réelle et durable des pratiques enseignantes.

Un premier **axe** d'actions à accomplir concerne les **intervenants** qui vont faire vivre l'ERE au quotidien dans les classes, dans les écoles, dans les communautés locales : enseignants, animateurs spécialisés, directions d'écoles, intervenants communautaires, etc. Ces actions viseront essentiellement à les **former** et à les **instrumenter** pour faire de l'ERE. Un deuxième **axe** d'actions touche au **programme** d'ERE qui guidera ces intervenants dans leur effort de soutenir les apprentissages en ERE. Ces actions porteront sur la détermination de **contenus**, la proposition de **dispositifs** didactiques et pédagogiques et l'élaboration d'une **démarche** de mise en œuvre et de **conditions de réussite**.

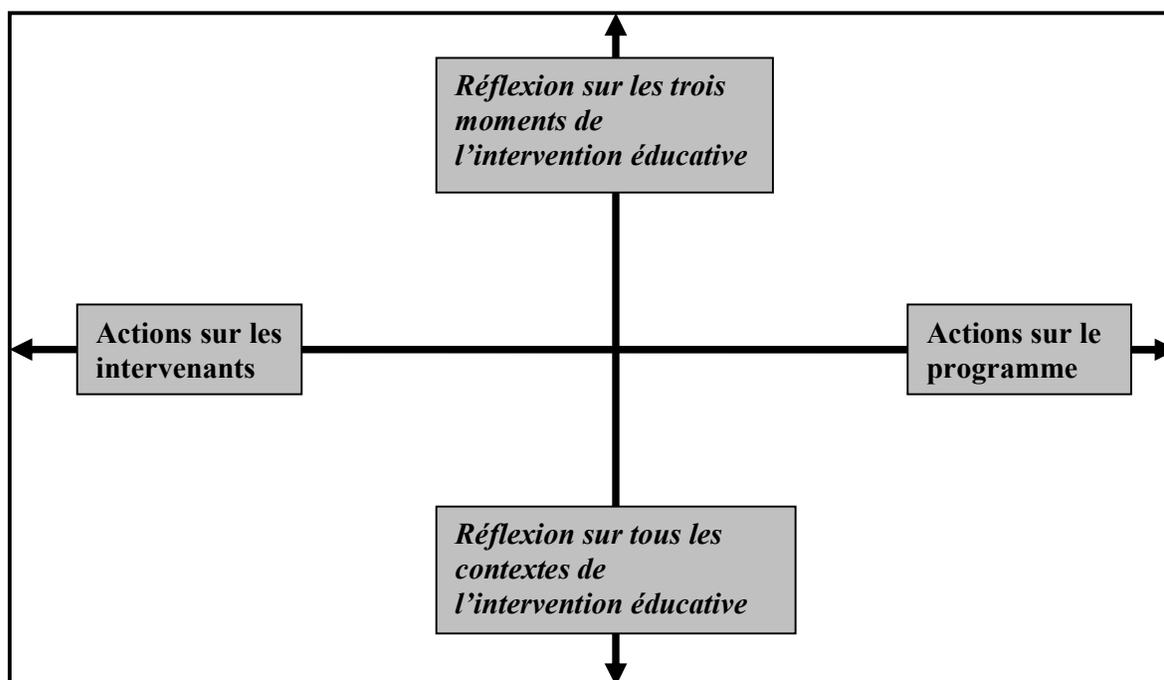
Pour pousser plus loin la réflexion, le cadre propose d'une part de prendre en compte les trois moments du **cycle de l'intervention éducative professionnelle** :

- le moment de **pré action**, pendant lequel l'intervenant énonce les intentions et planifie les moyens pour les réaliser ;
- le moment d'**inter action**, pendant lequel l'intervenant exerce les médiations qu'il juge nécessaires pour favoriser l'apprentissage ;
- le moment de **post action**, pendant lequel l'intervenant analyse et régule ses interventions.

Trop souvent les efforts d'innovation pédagogique se limitent à instrumenter l'intervenant pour la pré action, en lui fournissant du matériel curriculaire et didactique. Il est ici proposé de l'accompagner aussi dans les deux autres moments, de façon à intégrer l'ERE dans son action effective et non seulement dans ses intentions.

D'autre part, la réflexion devrait porter également sur les divers **contextes de l'intervention éducative professionnelle** : la classe, l'école, la communauté locale, la société haïtienne, le contexte international. Même si l'action des intervenants éducatifs est surtout centrée sur les contexte classe et école, il faut aussi les soutenir dans la prise en compte des autres contextes lorsqu'ils font de l'ERE, car les enjeux environnementaux ne peuvent être entièrement compris en dehors de ces contextes.

Cadre proposé pour la synthèse et la poursuite des débats



4. RECOMMANDATIONS POUR LE SUIVI AU FORUM

Plutôt que sur la constitution d'un noyau d'éducation à l'environnement en Haïti comme initialement prévu au programme, c'est sur la création d'un comité de suivi que s'est terminé le forum. L'événement lui-même ayant été perçu comme une pierre d'assise du développement de l'ERE en Haïti, tous les participants se sont sentis au centre du chantier qui s'ouvre et ont exprimé le souhait que le forum se poursuive en quelque sorte, sous d'autres modes. C'est le sens premier du mandat confié aux membres du comité. Plus spécifiquement, le comité a reçu les mandats suivants :

- i. Faire un état des lieux complet de l'éducation à l'environnement en Haïti
- ii. Diffuser le rapport du forum aussi largement que possible
- iii. Maintenir la communication entre les participants au forum de diverses manières
- iv. Alimenter la poursuite de la réflexion collective
- v. Proposer et susciter des actions à la suite du forum

Déjà deux membres du comité de suivi, M. David Tilus, président du G.A.F.E., et M. Jean-Robert Julien, président du R.E.P.I.E., ont répondu à l'invitation du Ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle de participer à la rencontre de novembre 2007 des directeurs départementaux pour leur parler de l'ERE. Ce premier lien officiel entre des représentants d'ONG et le MENFP illustre bien ce qui émerge du forum comme stratégie à privilégier pour parvenir à l'intégration de l'ERE en milieu scolaire, à savoir : miser sur ce qui existe déjà en ERE en Haïti, i.e. l'expertise et l'engagement des ONG, pour le réinvestir et l'enrichir de l'expertise pédagogique déjà présente dans les structures scolaires formelles à différents niveaux, des autorités du ministère jusque dans les classes.

Cette dynamique entre les ONG et le milieu scolaire pourra être alimenté par des projets de collaboration avec des universités canadiennes et québécoises. À cet égard, le modèle développé à la Faculté d'éducation de l'Université de Sherbrooke pour soutenir le développement de l'ERE dans le système d'enseignement technique et de formation professionnelle en République de Guinée pourrait s'avérer utile en Haïti. C'est un modèle qui concilie recherche et formation, qui mise sur la formation de formateurs pour rejoindre tous les enseignants et qui utilise l'accompagnement dans l'action comme approche principale de soutien à la transformation des pratiques.